



Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008 (ÉIQ-2008)

FAITS SAILLANTS

Sonia Hélie, Ph.D., Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Daniel Turcotte, Ph.D., Université Laval

Nico Trocmé, Ph.D., Université McGill

Marc Tourigny, Ph.D., Université de Sherbrooke

Novembre 2012

Mise en page et révision linguistique

Janie Boucher, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Citation suggérée

Hélie, S., Turcotte, D., Trocmé, N & Tourigny, M. (2012). Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse en 2008. Faits saillants. Montréal, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, 12 p.

Coordonnées pour obtenir copie du rapport complet

Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
1001, boulevard De Maisonneuve Est, 7e étage
Montréal, Québec
H2L 4R5
514-896-3550
Site web : <http://cjm-iu.qc.ca/recherche>

Production

Équipe de l'ÉIQ-2008

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-89218-259-0

© Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, 2012
Tous droits réservés, à l'exception de toute reproduction pour des fins non commerciales et sous une forme matérielle quelconque, à la condition d'en mentionner la source.



Remerciements

Les auteurs désirent remercier les répondants désignés dans chacun des centres jeunesse pour faire le suivi de la collecte de données et assurer le lien avec l'équipe de recherche, de même que les intervenants qui travaillent à l'évaluation des signalements et qui ont complété des formulaires d'enquête. Sans leur contribution, une démarche comme celle de l'ÉIQ ne serait pas possible.

SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL

La présente étude a été financée par l'Agence de Santé publique du Canada, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Fondation canadienne pour l'innovation, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Centres d'excellence pour le bien-être des enfants. De plus, plusieurs partenaires de l'étude ont contribué en fournissant l'infrastructure (locaux, équipement informatique) nécessaire à la coordination des activités de la recherche. Il s'agit du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill, du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire et du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

Équipe de l'ÉIQ-2008

DIRECTION

Sonia Hélie, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Nico Trocmé, Université McGill
Daniel Turcotte, Université Laval

COORDINATION

Audrée-Jade Carignan, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Pamela Weightman, Université McGill
Geneviève Lamonde, Université Laval
Elizabeth Fast, Université McGill

GESTION BUDGÉTAIRE

Louise Blouin, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Marie-France Bastien, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

COMITÉ DE DÉMARRAGE

Pierre Charest, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Claudette Leblanc, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Luc Demers, Association des centres jeunesse du Québec
Jean-Luc Gosselin, Centre jeunesse de l'Estrie
Thérèse Guillemette, Sogique
Gilles Paradis, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Bruno Théorêt, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Line Bérubé, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Carolle Lessard, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Chantal Maltais, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Anne-Marie Ugnat, Agence de Santé publique du Canada
Sarah Dufour, Université de Montréal
Sonia Hélie, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
Nico Trocmé, Université McGill
Daniel Turcotte, Université Laval

TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNÉES

Audrée-Jade Carignan, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Marie-Noële Royer, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Janet Sarmiento, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Anabel Solis Valderrama, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Mohamed Hajji, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

DÉVELOPPEMENT DU FORMULAIRE SOUS EXCEL ET CONVERSION VERS SPSS

Martin Chabot, Université McGill

SOUTIEN INFORMATIQUE PENDANT LA CUEILLETTE DE DONNÉES

Sylvie Soufflet, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Martin Chagnon, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

INTÉGRATION DU FORMULAIRE À L'APPLICATION PIJ

Thérèse Guillemette, Sogique

Linda Raymond, Sogique

Sigles et acronymes

ASPC	Agence de la santé publique du Canada
BD	Banque de données
CJ	Centre jeunesse
CJM-IU	Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
DPJ	Directrices et directeurs de la protection de la jeunesse
E.T	Écart type
ÉCI	Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants.
ÉIQ	Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse
GRC	Gendarmerie royale du Canada
HLM	Habitations à loyer modique
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
LSSSS	Loi sur les Services de santé et les Services sociaux
LSJPA	Loi sur le Système de Justice pénale pour Adolescents
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PIJ	Projet Intégration Jeunesse
PJ	Protection de la jeunesse
PNF	Programme national de formation
RDC	Reste du Canada
RTS	Réception et traitement des signalements
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences

Faits saillants

L'Étude d'incidence québécoise sur les signalements évalués en protection de la jeunesse en 2008 (ÉIQ 2008) est le volet québécois d'une vaste recherche pancanadienne quinquennale sur les situations évaluées en protection de l'enfance. À partir d'un échantillon représentatif d'enfants évalués par les services de protection de la jeunesse du Québec en 2008, l'ÉIQ 2008 dresse le portrait des situations évaluées, des enfants concernés par ces situations et de leur milieu de vie. L'ÉIQ 2008 permet également de décrire, sur une période de 10 ans, l'évolution dans l'incidence des situations de protection et dans leurs principales caractéristiques, de comparer le portrait québécois de 2008 à celui du reste du Canada pendant cette même année, puis de documenter le profil des intervenants qui évaluent les signalements.

Il s'agit d'une étude sur l'incidence des situations évaluées en protection de la jeunesse plutôt que sur l'incidence de la maltraitance. Elle repose sur les renseignements fournis par les intervenants qui travaillent à l'évaluation des signalements dans un formulaire d'enquête électronique rempli à la fin de l'évaluation ou de l'orientation, s'il y a lieu. L'ÉIQ 2008

produit des estimations annuelles pondérées, qui sont présentées en termes de nombre d'enfants évalués ou de taux d'incidence annuel.

INTERVENTIONS RÉALISÉES AUPRÈS DES ENFANTS ÉVALUÉS EN 1998 ET EN 2008

L'incidence des évaluations a augmenté de 20 % au sein de la population d'enfants du Québec entre 1998 et 2008, passant de 15,4 à 18,5 pour mille (figure A). De plus, les caractéristiques des évaluations ont changé, d'une manière telle qu'elles semblent maintenant proportionnellement moins nombreuses à présenter certaines caractéristiques habituellement attribuées à des situations plus sévères ou complexes (figure B) : en 2008, il y a proportionnellement moins d'évaluations fondées, moins de placement pendant l'évaluation et l'orientation, moins de situations judiciairisées et moins d'évaluations qui aboutissent à une prise en charge par les services de protection, comparativement à l'année 1998. S'il y a eu une augmentation globale dans l'incidence de l'évaluation, l'incidence des évaluations s'appuyant sur un incident fondé est demeurée stable, entre 11 et 12 enfants québécois pour mille (figure A).

Figure A Incidence populationnelle des évaluations et des évaluations avec incident fondé en 1998 et en 2008

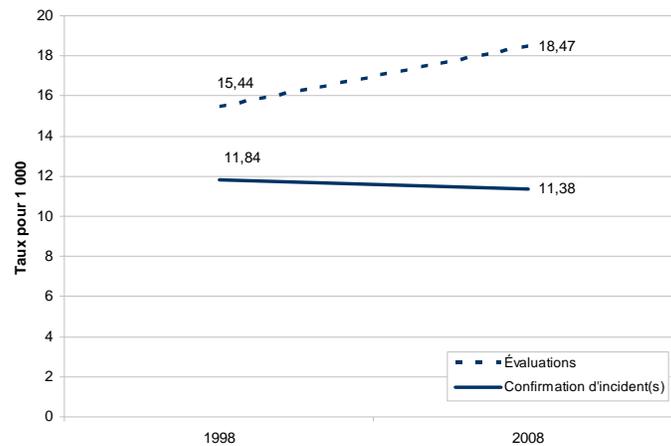
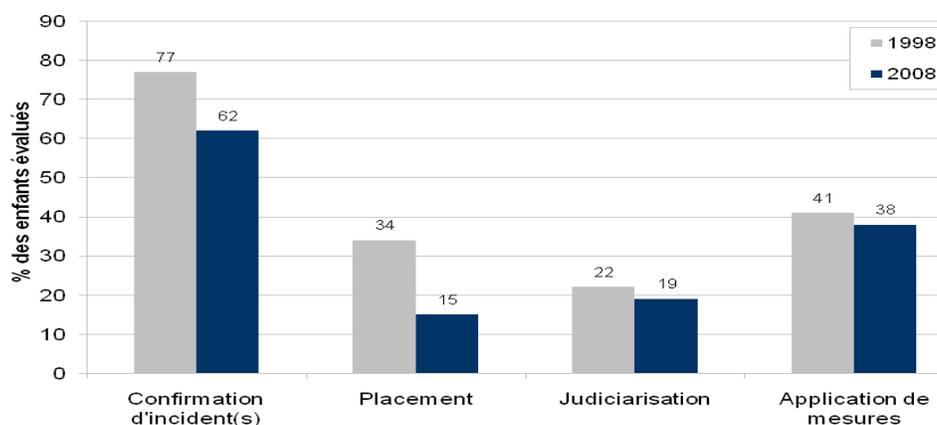


Figure B Interventions réalisées auprès des enfants évalués en 1998 et en 2008

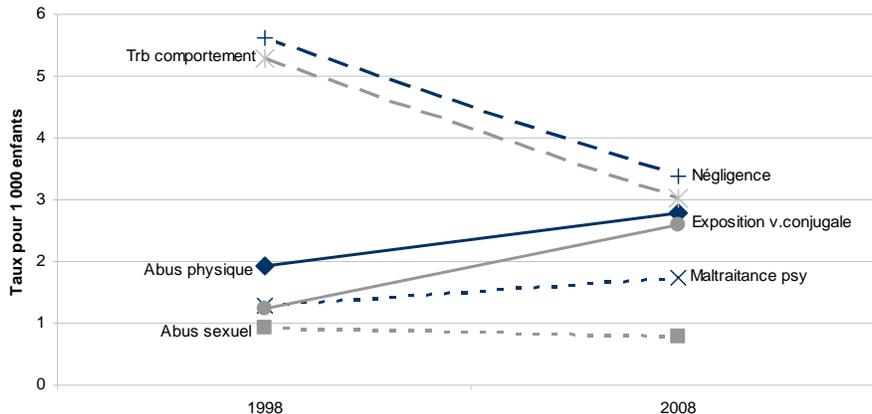


CATÉGORIES D'INCIDENTS FONDÉS CHEZ LES ENFANTS ÉVALUÉS EN 1998 ET EN 2008

L'évolution des différentes catégories d'incident fondé entre 1998 et 2008 est présentée à la figure C. Le taux d'enfants évalués exposés à la violence conjugale a augmenté sur cette période, passant de 1,2 à 2,6 pour mille. Le taux d'enfants évalués négligés, de même que le taux d'enfants

évalués et présentant des troubles de comportement, ont considérablement diminué. La négligence touchait 5,6 enfants pour mille en 1998 et touche 3,4 enfants pour mille en 2008. Les troubles de comportement affectaient 5,3 enfants pour mille en 1998 et affecte 3,0 enfants pour mille en 2008. Les changements observés dans les autres catégories d'incident fondé ne sont pas statistiquement significatifs.

Figure C Incidence populationnelle des catégories d'incident fondé en 1998 et en 2008

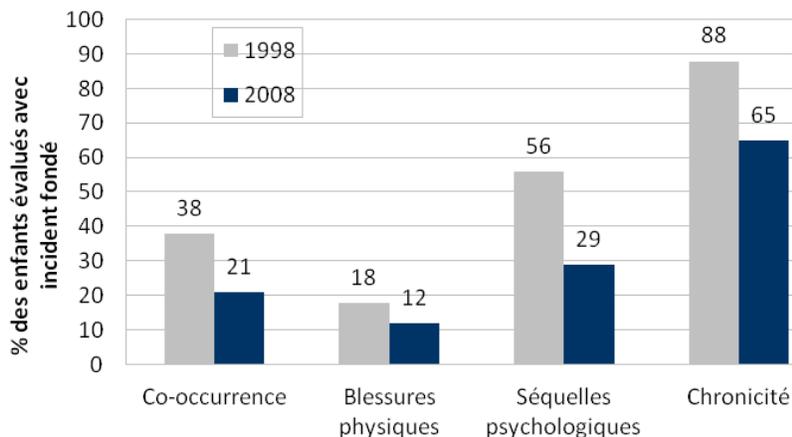


SÉVÉRITÉ DES INCIDENTS FONDÉS CHEZ LES ENFANTS ÉVALUÉS EN 1998 ET EN 2008

La majorité des enfants ayant un incident fondé présentent une forme unique de maltraitance ou de troubles de comportement. Ils ne présentent pas d'atteintes physiques ni de séquelles psychologiques en lien avec les incidents évalués, mais ont subi les incidents de manière répétée (figure D). À certains

égards, les situations de mauvais traitements et de troubles de comportement évaluées en 2008 semblent moins sévères que celles évaluées en 1998 : les enfants cumulent moins de formes différentes de maltraitance ou de troubles de comportement, ils sont moins nombreux à présenter des séquelles psychologiques et à vivre les incidents de manière répétée (bien que cette chronicité touche encore 65 % des enfants victimes en 2008).

Figure D Sévérité des incidents fondés en 1998 et en 2008

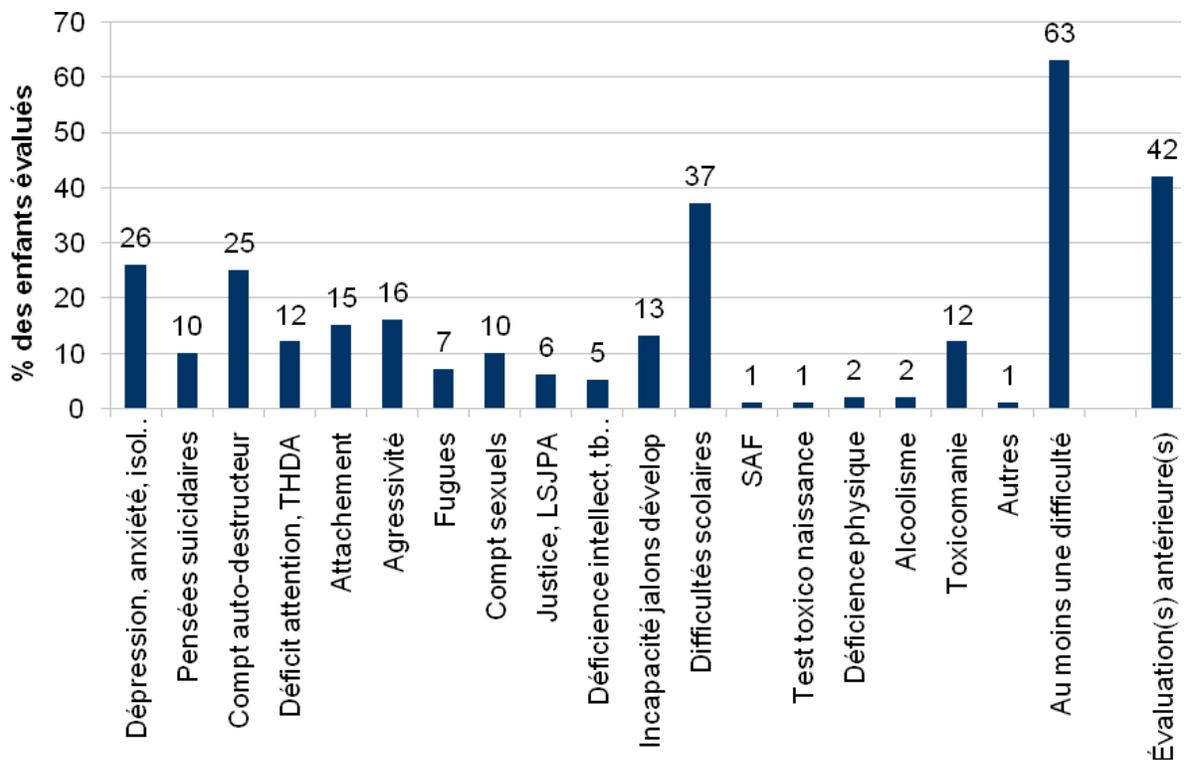


CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS AYANT AU MOINS UN INCIDENT FONDÉ EN 2008

Selon notre étude, plus de la moitié des enfants ayant un incident fondé présentent au moins un problème de fonctionnement (figure E). La difficulté la plus fréquente correspond aux difficultés scolaires, qui touchent plus du tiers des

enfants ayant un incident fondé. Les problèmes de dépression, d'anxiété et d'isolement, de même que les comportements autodestructeurs, affectent le quart des enfants. De plus, deux enfants évalués sur cinq présentent un ou des antécédents d'évaluation en protection de la jeunesse.

Figure E Difficultés de fonctionnement chez les enfants ayant un incident fondé évalué en 2008



CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU DE VIE DES ENFANTS AYANT AU MOINS UN INCIDENT FONDÉ EN 2008

Ce sont, la plupart du temps, les parents biologiques qui assument le rôle de figure parentale auprès de l'enfant (figure F). Toutefois, il s'agit d'un seul parent biologique pour 44 % des enfants évalués avec un incident fondé, alors qu'à titre de comparaison, la monoparentalité touchait 24 % des enfants dans la population générale du Québec en 2006 (Recensement 2006). La majorité des figures parentales

documentées dans l'étude présentent des difficultés de fonctionnement (figure G); on note surtout un manque de soutien social et des problèmes de violence conjugale. Certains enfants, parfois nombreux, vivent dans des conditions qui semblent difficiles (figure H) : surpeuplement, logement non sécuritaire ou manque d'argent pour répondre aux besoins de base. Pour 66 % des enfants, les figures parentales ne sont pas propriétaires de leur logement, alors que cette caractéristique touchait 40 % des ménages québécois en 2008.

Figure F Composition du milieu de vie des enfants ayant un incident fondé évalué en 2008

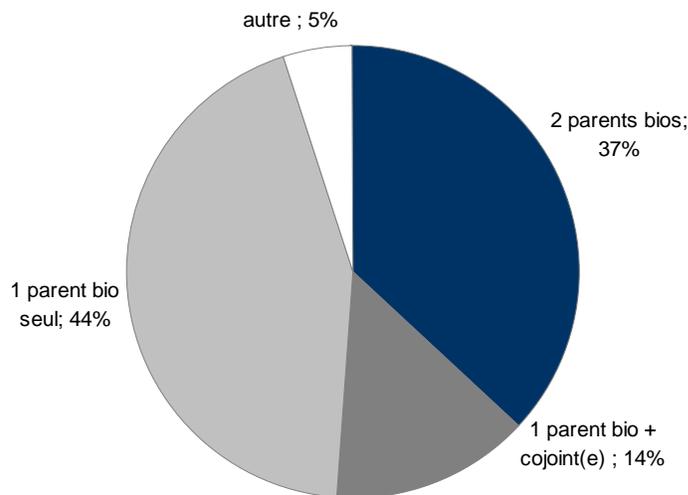


Figure G

Difficultés de fonctionnement des figures parentales des enfants ayant un incident fondé évalué en 2008

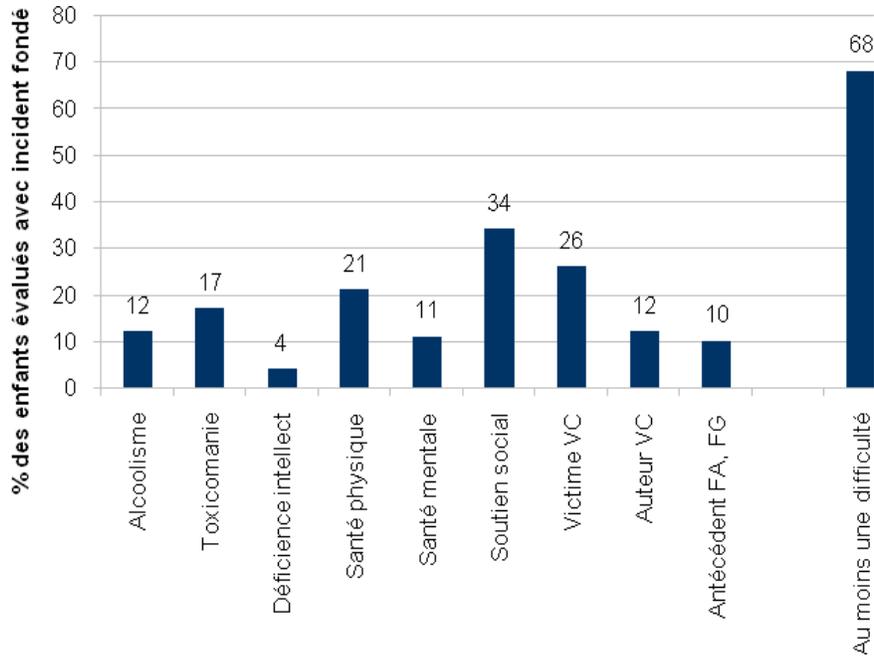
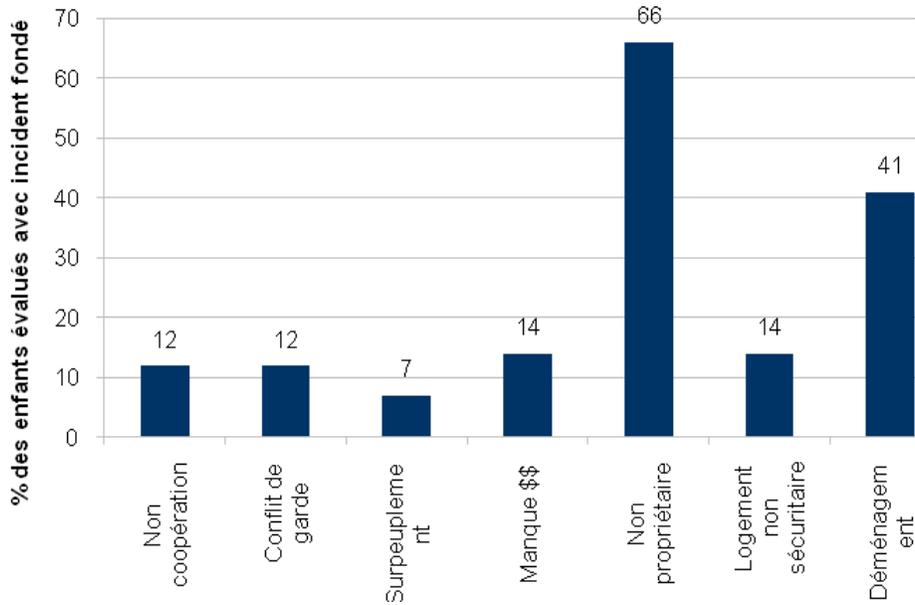


Figure H

Autres caractéristiques du milieu de vie des enfants ayant un incident fondé évalué en 2008



COMPARAISON DU QUÉBEC AVEC LE RESTE DU CANADA (RDC) EN 2008¹

Le taux d'enfants évalués et pour lesquels les mauvais traitements sont jugés fondés par les services de protection est plus de deux fois plus faible au Québec que dans le RDC (figure I).

Les mauvais traitements fondés, le recours au tribunal et la prise en charge se retrouvent en plus grande proportion parmi les enfants évalués au Québec que parmi les enfants évalués dans le RDC (figure J). Le placement pendant l'évaluation ou l'orientation concerne toutefois une plus faible portion des enfants évalués au Québec, comparativement au RDC. Mise à part l'exposition à la violence conjugale, qui est au premier rang des formes de maltraitance dans le RDC, toutes les autres formes ont le même ordre d'importance dans les deux groupes étudiés (figure K) : négligence, abus physique, mauvais traitements psychologiques et abus sexuel. Les enfants avec incident fondé au Québec sont proportionnellement moins nombreux à être exposés à la violence conjugale et sont proportionnellement plus nombreux à être victimes d'abus physique, psychologique ou sexuel. La négligence se retrouve en

proportions égales chez les enfants avec incident fondé du Québec et chez ceux du RDC.

Les enfants du Québec ayant un incident fondé sont proportionnellement plus nombreux que ceux du RDC à présenter certaines vulnérabilités (figure L) : présence de difficultés de fonctionnement, chronicité des incidents de maltraitance ou milieu de vie moins nanti. Ils sont par contre avantagés sur d'autres dimensions : leurs figures parentales sont moins nombreuses à présenter des difficultés de fonctionnement et lorsqu'ils présentent des séquelles psychologiques, ils ont moins souvent besoin de soins thérapeutiques.

¹ Aux fins de la comparaison avec le RDC, les enfants présentant les caractéristiques suivantes ont été retirés de l'échantillon : âgé de 16 ou 17 ans, ayant un ou des incidents de troubles de comportement sans incident de maltraitance, étant actif au moment du signalement échantillonné.

Figure I

Incidence populationnelle des évaluations et des évaluations avec incident fondé au Québec et dans le reste du Canada en 2008

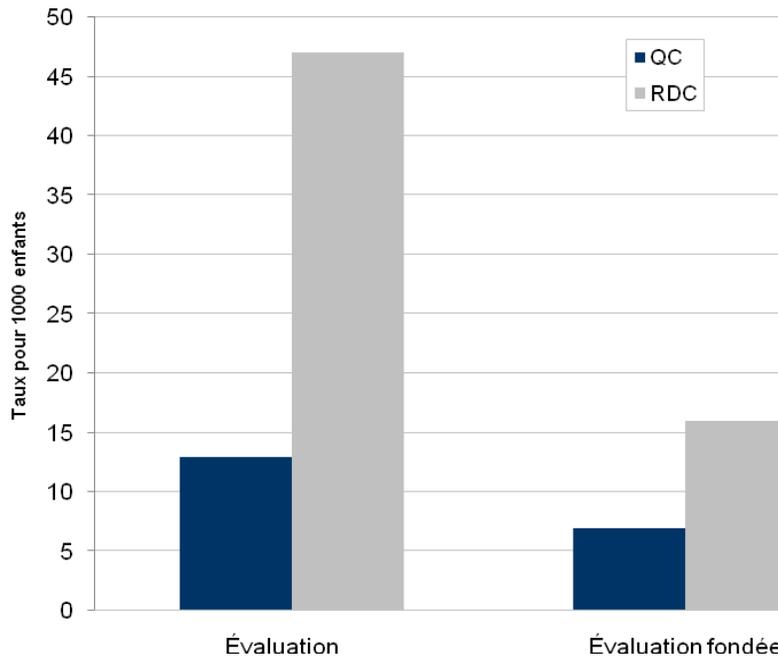


Figure J

Interventions réalisées auprès des enfants évalués au Québec et dans le reste du Canada en 2008

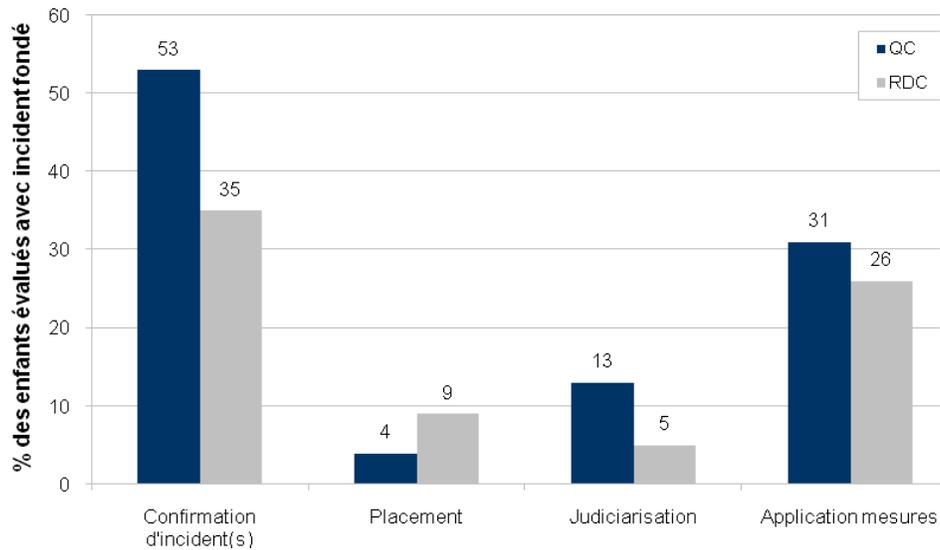


Figure K

Catégories d'incident fondé parmi les enfants ayant un incident fondé évalué au Québec et dans le reste du Canada en 2008

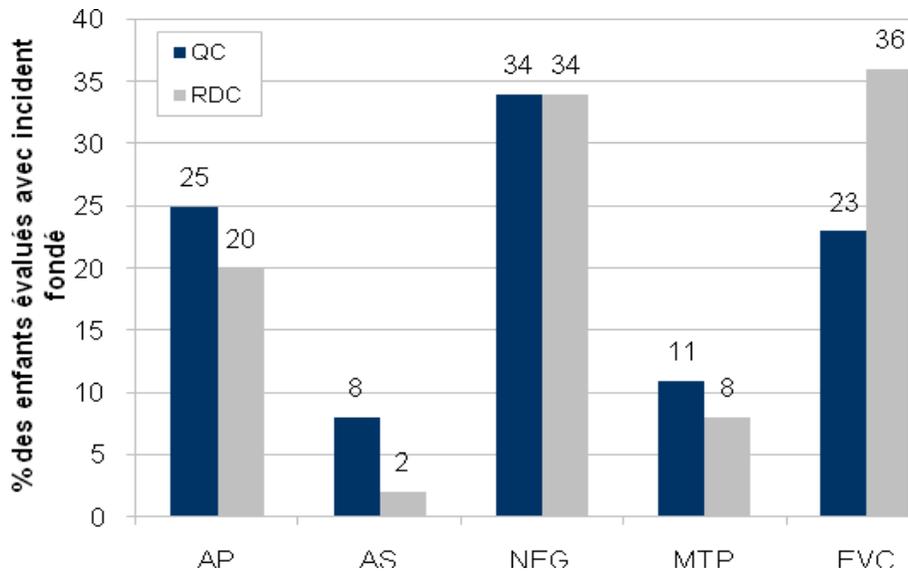
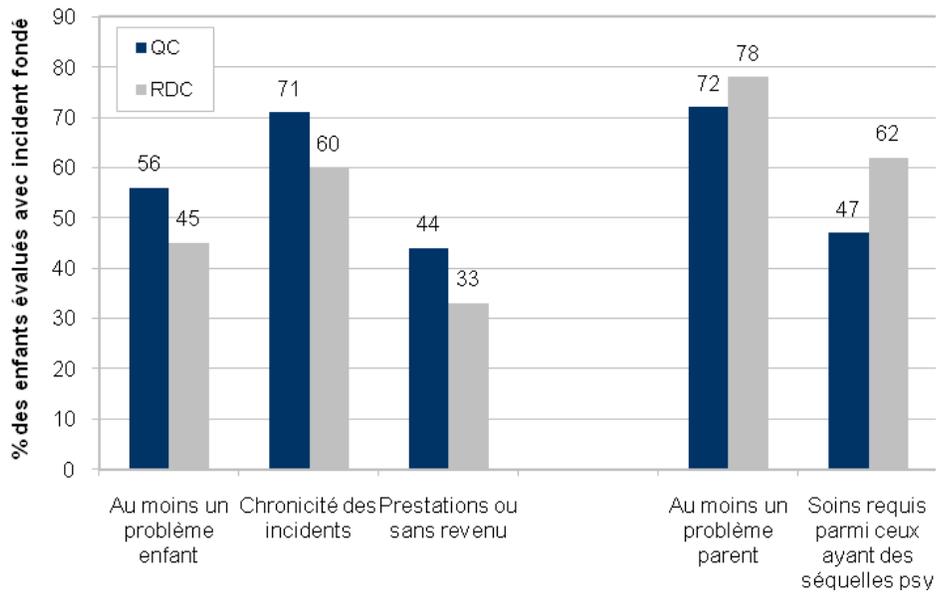


Figure L

Autres caractéristiques des situations d'enfants ayant un incident fondé évalué au Québec et dans le reste du Canada en 2008

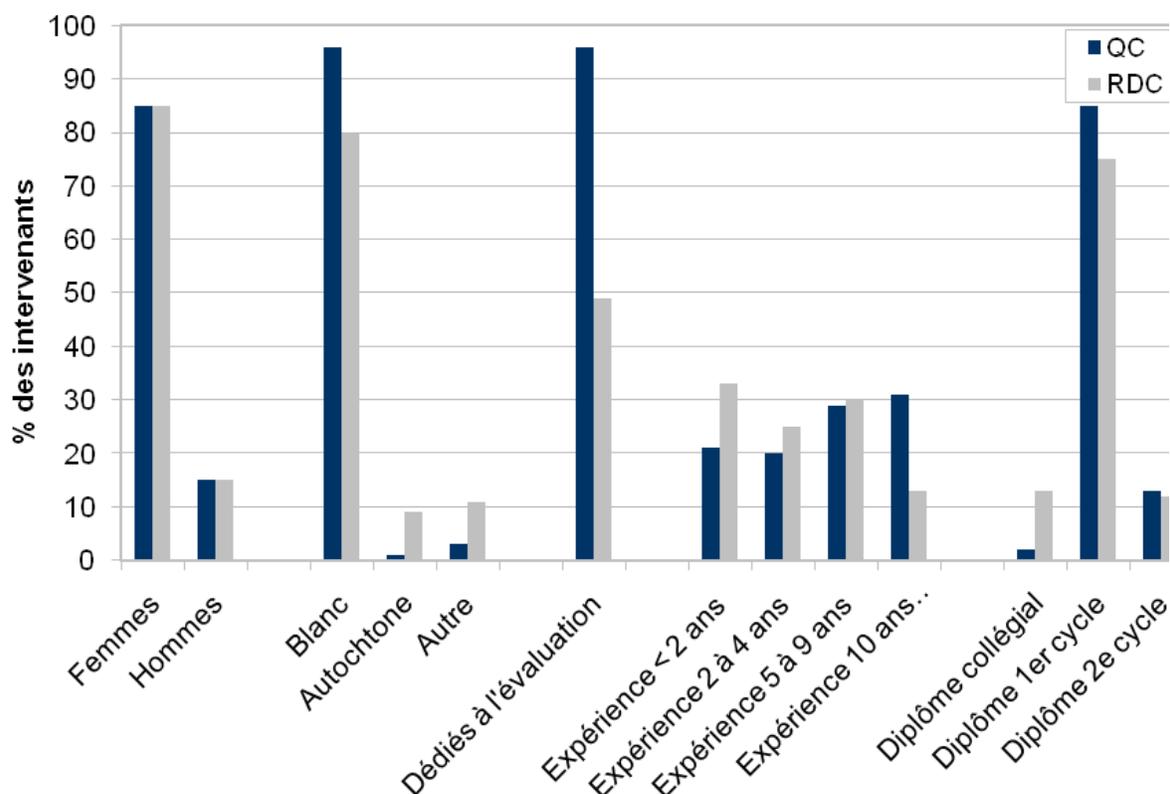


PORTRAIT DES INTERVENANTS EN 2008

Si la proportion d'hommes et de femmes et la moyenne d'âge sont identiques pour le Québec et le RDC, les intervenants du Québec se distinguent par leur profil

ethnique plus homogène, leur pratique dédiée plus spécifiquement à l'évaluation et leur plus grande expérience professionnelle (figure M). En outre, ils sont plus nombreux à avoir une formation de niveau universitaire.

Figure M Caractéristiques des intervenants travaillant à l'évaluation des signalements en protection de la jeunesse au Québec et dans le reste du Canada en 2008



QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATION

Le taux d'enfants québécois évalués en protection de la jeunesse a augmenté de 20 % entre 1998 et 2008, mais le taux d'enfants victimes de maltraitance ou présentant des troubles de comportement est demeuré stable sur cette même période. On

observe que les enfants évalués en 2008 mobilisent moins de ressources du système de protection que ceux de 1998 (moins de placement, de judiciarisation et de prise en charge). Ces résultats pourraient refléter une plus grande propension au signalement.

On observe une redistribution complète des formes de mauvais traitements et de troubles de comportement au sein des services de protection depuis 1998. Bien que ces résultats puissent s'expliquer par des changements réels dans les taux d'enfants victimes de ces formes de maltraitance ou manifestant des troubles de comportement, une partie de ces changements est certainement attribuable aux dispositions de la LPJ implantées en 2007. L'une de ces dispositions reconnaît formellement l'exposition à la violence conjugale comme une forme de maltraitance psychologique, ce qui a pu contribuer à augmenter la sensibilité des intervenants et de la population à l'égard de cette forme de maltraitance, à améliorer l'expertise dans le dépistage de ces situations et finalement contribuer à l'augmentation de l'exposition à la violence conjugale documentée dans la présente étude. La définition des troubles de comportement couverts par la Loi depuis 2007 est plus restreinte, ce qui a pu contribuer à la diminution du taux de troubles de comportement fondés observé dans l'étude.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse de sévérité documentée entre 1998 et 2008. Des signalements plus précoces pourraient expliquer ce résultat et faire en sorte que les situations qui sont rapportées en 2008 soient moins détériorées que celles qui étaient signalées en 1998. Il est

également possible que les situations de mauvais traitements et de troubles de comportement vécues par les enfants du Québec en 2008 soient moins graves qu'avant.

La présente étude indique une certaine diversité de partenaires à considérer dans le processus d'évaluation d'un bon nombre d'enfants (l'enfant, ses parents, le milieu substitut, les juges et avocats du tribunal, le réseau des services communautaires, etc.). Même si ces collaborateurs ont habituellement l'objectif commun de protéger l'enfant, leur nombre et la diversité de leurs points de vue pourraient contribuer à alourdir la tâche des intervenants. De plus, le contexte de pratique se caractérise par une majorité d'enfants et de parents qui présentent des difficultés de fonctionnement et des intervenants parfois peu expérimentés dans le domaine de la protection de l'enfance. Conjugués aux contraintes légales et de temps qui caractérisent l'évaluation en protection de la jeunesse, ces éléments témoignent des défis rencontrés quotidiennement par les intervenants qui travaillent à l'évaluation des signalements et font ressortir toute l'importance qui doit être accordée à la formation des intervenants et à leur encadrement clinique.

La situation du Québec se compare avantageusement à celle observée dans le RDC sur le plan de l'incidence des évaluations et des évaluations avec incident

fondé. Toutefois, la sévérité des situations fondées et les caractéristiques des enfants et des milieux concernés par ces situations sont relativement similaires.

Globalement, cette étude met en lumière certains phénomènes préoccupants qui méritent d'être surveillés de près dans les prochaines années : le taux d'enfants exposés à la violence conjugale et certains éléments de vulnérabilité qui caractérisent les enfants et leur milieu de vie. Les mauvais traitements et les troubles de comportements reconnus comme fondés par les services de protection de la jeunesse concernent 11,4 enfants québécois pour mille en 2008. Au regard des effets néfastes

que l'on connaît de la maltraitance et des troubles de comportement, on peut affirmer qu'il s'agit là d'un problème de santé publique important. Les résultats révèlent par ailleurs certains constats relativement encourageants, notamment la stabilité du taux global d'enfants victimes de maltraitance ou présentant des troubles de comportement et qui sont connus des services de protection, la stabilité ou la diminution de certaines formes de maltraitance et la diminution dans certains indicateurs de sévérité des situations évaluées comme étant fondées.

